



COMMUNIQUE DE PRESSE | XX février 2019

Départ 18:25 **Des séjours à petit prix pour les 18-25 ans** **dans toute l'Europe**



Le programme Départ 18:25 de l'ANCV donne un sérieux coup de pouce aux jeunes en finançant jusqu'à la moitié de leurs vacances*. Les jeunes peuvent partir à la mer, à la montagne et désormais à la découverte des plus belles villes françaises et européennes !

Petites ressources ou statuts particuliers : de nombreux jeunes peuvent profiter de ces offres exceptionnelles en 2019.

Au programme : plage, montagne ou capitale européenne !



« Les Stations », qui gère le programme Départ 18 : 25 pour le compte de l'ANCV vient d'ouvrir un nouveau site « Inthecity » qui complète l'offre existante. Les 18-25 ans peuvent dorénavant choisir parmi 600 offres de séjours urbains, en France (Aix-en-Provence, Strasbourg, Lille, Paris ...) et en Europe (Venise, Dublin, Barcelone, Prague, Amsterdam, Lisbonne ...).

Pour un weekend à Rome ou une semaine à Avignon, il suffit de se rendre sur www.lastationinthecity.com pour réserver en quelques clics.

Envie d'un bol d'air ? Il est toujours possible d'opter pour des vacances ski à la montagne ou simplement *farniente* au soleil !

Partir entre copains ou avec les jeunes de sa commune !

Le programme Départ 18 :25 encourage les jeunes à partir en vacances, que ce soit seul, en couple ou entre amis.



Les associations de jeunesse, les Bureaux des Etudiants, ou encore les collectivités peuvent dorénavant organiser des séjours en groupe pour leurs adhérents ou leurs jeunes administrés. Les référents des groupes peuvent détailler dans un formulaire en ligne leurs envies et besoins : hébergement, transport, restauration, activités, matériel ... Ils recevront en retour une proposition de séjour personnalisée, élaborée par « Les Stations ».

Départ 18 : 25 : le soutien financier pour concrétiser ses envies de vacances

Départ 18 : 25 propose un coup de pouce financier qui permet de prendre en charge jusqu'à la moitié du coût des séjours* réservés sur les différents sites « Les Stations ». Les jeunes âgés de 18 à 25 ans et résidant en France peuvent bénéficier de cette aide s'ils justifient :

- De faibles ressources : un RFR inférieur à 17 280 €/an et par part fiscale ;

ou

- D'un statut spécifique : étudiant boursier, apprenti et autres contrats de formation en alternance, contrat aidé/emploi d'avenir, service civique, école de la deuxième chance, bénéficiaire de la garantie jeunes, ou jeune accompagné par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Les participants ne répondant pas aux critères n'auront pas le droit au soutien financier mais profiteront de prix accessibles pour les séjours proposés.

Un simulateur en ligne permet aux jeunes de savoir en quelques clics s'ils sont éligibles et le montant de l'aide à laquelle ils peuvent avoir droit par séjour.

Toutes les informations sur depart1825.com

A propos de l'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public qui a accompli depuis plus de 35 ans une mission unique : rendre effectif le départ en vacances du plus grand nombre. En mettant au centre de son action la réalisation de projets de vacances, elle participe aux politiques publiques en faveur de la cohésion sociale et la lutte contre les exclusions. Elle est placée sous la double tutelle des ministres en charge du tourisme et de l'économie et des finances.

Pour accomplir sa mission, l'ANCV déploie le Chèque-Vacances. Représentant 1,6 milliard de volume d'émission en 2017, les Chèques-Vacances servent à régler des prestations de transport, d'hébergement, de restauration et de loisirs à des prestataires nationaux.

Aujourd'hui entièrement autofinancée, l'Agence consacre de plus ses excédents de gestion à des programmes d'action sociale qui permettent de soutenir le départ en vacances de populations en difficulté. L'Agence contribue ainsi à des objectifs sociaux plus larges (mieux vivre ensemble, bien vieillir, insertion sociale, acquisition d'autonomie, ...). Elle soutient également la rénovation d'hébergements touristiques dont les exploitants s'engagent pour rendre les vacances accessibles aux plus fragiles.

Contacts presse :

Muriel Droin (ANCV) – 01 34 29 51 94 – mdroin@ANCV.fr

Gaëlle Guse (Grayling) – 01 55 30 70 90 – gaelle.guse@grayling.com